

■ **Epiderma Medical Esthetic SA**, à Buile, Rue Lécheretta 10, CH-217-3533466-2. Nouvelle société anonyme. Statuts du 01.06.2005. But: l'exploitation d'un centre médico-esthétique (visant en particulier à prendre en charge toute affection cutanée bénigne due notamment au vieillissement) et d'épilation. Capital-actions: CHF 100'000.-, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000.-, nominatives. Restriction de transmissibilité des actions. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 01.06.2005, Patrick Stehle fait apport à la société d'une machine (lampe flash avec radiofréquence, modèle Aurora) pour une valeur TVA comprise de CHF 106'201.20, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 100'000.- à la libération du capital-actions. En contrepartie il a été remis 100 actions de CHF 1'000.-, nominatives, aux fondateurs. Le solde de CHF 6'201.20 représente une créance en faveur de l'apporteur. Organe de publication: FOSC. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Administration: Stehle Mireille, de Luzern et de Belgique, à Lieffrens, est administratrice unique avec signature individuelle. Réviseur: Multifiduciaire Fribourg SA, à Fribourg.

Journal no 2386 du 02.06.2005
(02872394 / CH-217.3.533.466-2)